

### La population autochtone jeune et en croissance

**Identité autochtone** désigne les personnes ayant déclaré être des Autochtones, c'est-à-dire Première Nation (Indien de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit), et/ou ayant déclaré être un Indien inscrit ou des traités, c'est-à-dire les personnes qui sont inscrites en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada et/ou ayant déclaré être membres d'une Première Nation ou bande indienne.

Au Nouveau-Brunswick, toutes les 18 réserves indiennes ont participé à l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Au Canada, 36 des 863 réserves habitées ont été partiellement dénombrées.

- L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) a révélé que 22 620 Néo-Brunswickois avaient une identité autochtone en 2011, soit 3,1 % de la population totale de la province. Les autochtones numérotés 17 655 et représentaient 2,5 % de la population provinciale dénombrée lors du Recensement de 2006.
- La majorité des autochtones dans la province étaient des Premières Nations. En 2011, 16 120 personnes ont déclaré être des Premières Nations, soit 71,3 % de la population autochtone totale.
- Des Premières Nations au Nouveau-Brunswick qui ont déclaré être des Indiens inscrits sont plus susceptibles de vivre dans une réserve que hors réserve. Près de sept personnes sur dix (68,8%) des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit vivaient sur les réserves. Cela se compare à environ la moitié (49,3%) pour l'ensemble du Canada.
- La population autochtone est plus jeune que la population non autochtone. L'ENM de 2011 a révélé que l'âge médian de la population autochtone au Nouveau-Brunswick s'établissait à 31,3 ans, tandis que celui de la population non autochtone était de 43,6 ans.

